

De : MUS Covid-19 <covid19@mus.ulaval.ca>

Date : vendredi, 24 janvier 2025 à 15:20

À : Marie-Hélène Parizeau <marie-helene.parizeau@spul.ca>, Carmen Bernier <Carmen.Bernier@mus.ulaval.ca>

Cc : Sophie D'Amours <rectrice@ulaval.ca>, TCHOTOURIAN <ivan.tchotourian@fd.ulaval.ca>, BEAULIEU <Marie-Claude.Beaulieu@fsa.ulaval.ca>, Ingrid-Avila Tiomo <ingrid-avila.tiomo.1@ulaval.ca>, présidence <presidence@cadeul.ulaval.ca>, Monique Richer <Monique.Richer@sg.ulaval.ca>

Objet : Re: Pour des débats efficaces et impartiaux au CU : demande d'avis au comité de gouvernance

Bonjour madame Parizeau,

Le Comité de gouvernance du Conseil universitaire (CGCU) a tenu sa réunion statutaire le 17 janvier 2025. Comme mentionné dans mon courriel précédent, votre demande reçue le 8 janvier a été ajoutée à l'ordre du jour. Votre demande a été discutée avec intérêt et sérieux.

En premier lieu, le CGCU a soulevé que l'interlocuteur privilégié des syndicats devait être le vice-rectorat aux ressources humaines. Toutefois, le Comité a accepté de considérer recevable votre demande et ce, de manière exceptionnelle considérant son objet relatif à l'intégrité du processus de gouvernance du CU.

En second lieu, les membres ont estimé que la question transmise relevait de leur mandat au regard de l'intégrité du processus de gouvernance qu'elle soulevait. Aussi, les membres ont jugé pertinent d'adresser le principe de gouvernance du CU que vous avez soulevé en lien avec le rôle de la présidence du CU. Des échanges ont eu lieu sur le sujet.

Dans ses discussions et à la majorité des opinions exprimées, le Comité a considéré que l'intégrité du processus de gouvernance du CU ne présentait pas de risques à l'heure actuelle. Il a été tenu compte de plusieurs éléments (1) les mandats et les responsabilités des instances (CGCU, CU); (2) dans le cadre de la révision actuelle des statuts, les réunions futures du CU qui vont permettre d'aborder ce sujet sur la composition du CU et sa présidence; (3) les discussions engagées et les rencontres entre le Syndicat, le vice-rectorat aux ressources humaines et la secrétaire générale sur les modifications aux statuts qui vont avoir lieu.

Enfin, dans le cadre de la responsabilité du CU, toute question ou enjeu soulevé par ses membres quant à l'intégrité du processus de gouvernance du CU pourra être adressée au CGCU dans le cadre de l'exercice de son mandat.

Veillez croire en l'intérêt du CGCU pour les sujets soulevés dans votre demande et en notre collaboration.

Carmen Bernier, doyenne, présidente du CGCU